

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 17 novembre 2014**

OBJET

**12 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE
L'EAU POTABLE – ANNEE 2013**

N° 2014-11-12
NOMENCLATURE : 8/8/1

L'an deux mille quatorze, le dix-sept novembre à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal légalement convoqué le sept novembre 2014, s'est réuni à la Mairie en séance publique
sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 26

Votants : 29

**Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Elisa DRION,
Marie-Madeleine REGNIER, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude
SALAU, Florence CABRESIN, Damien CLOUET, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL,
Michel RINCE, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT,
Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya
BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL, Joëlle CHESNAIS.**

Excusés : 3

**Mickael MENDES donne pouvoir à Frédéric CHAPEAU
Yvon LERAT donne pouvoir à Alain ROYER
Chantal PERRUCHET donne pouvoir à Damien CLOUET**

Nombre de membres :

en exercice.....29
présents.....26
ayant un pouvoir...3
votants.....29

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

En application de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n°2010-788 du 12 juillet 2010), un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable doit être présenté au Conseil Municipal.

Ce rapport est établi par le Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable de Loire-Atlantique, dénommé Atlantic'Eau, qui est maître d'ouvrage de la distribution d'eau potable sur les 173 Communes membres.

Sur le territoire du Syndicat Intercommunal du Sillon de Bretagne, l'exploitation du service est assurée par VEOLIA EAU.

Considérant que le rapport annuel d'Atlantic'Eau a fait l'objet d'une présentation en Commission Aménagement le 5 novembre 2014,

Publié le 21/11/14

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20141117-2014-11-17DE12-
DE
Date de télétransmission : 21/11/2014
Date de réception préfecture : 21/11/2014

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- D'APPROUVER le rapport annuel d'Atlantic'Eau sur le prix et la qualité du service d'eau potable pour l'exercice 2013,

- D'EMETTRE un avis favorable sur le rapport, ci-annexé.

Pour extrait conforme,

Le 17 novembre 2014,

**Le Maire,
Alain ROYER**

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Saint-André' and '17110 Saint-André' around a central emblem.

Publié le 21/11/14

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20141117-2014-11-17DE12-
DE
Date de télétransmission : 21/11/2014
Date de réception préfecture : 21/11/2014